

Additif aux Règlements Sportifs Compétitions Séniors / Jeunes / Pratique féminine

En cas de report pour cause de Covid-19 :

- Le club fait une demande à la Commission des Epreuves correspondante (pratique féminine, séniors, jeunes),
- La rencontre est automatiquement reportée (annulée dans Oval-e),
- La demande est transférée à la Cellule Urgence Covid-19 de la Ligue qui statuera sur le bien-fondé de la demande et validera, ou non, le report.

Une rencontre n'est pas obligatoirement reportée à la première date disponible au calendrier.

Une rencontre peut être reportée plus de deux (2) fois.

En raison de cas de COVID-19 répétés et validés par la Cellule Urgence Covid-19, aucun forfait général ne sera appliqué.

Toutes les rencontres validées seront considérées comme annulées et/ou reportées.

La dernière journée de la phase qualificative en poules est programmée le dimanche 28 mars 2021. Quel que soit le nombre de rencontres restant à disputer par une équipe, et en l'absence de date de repli disponible, il sera fait application d'une péréquation.

Fait à Toulouse, le 15 septembre 2020

Bernard PUJOL



Secrétaire Général de la Ligue
Occitanie Rugby